

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2014**

### **SESSION ORDINAIRE**

L'an deux mille quatorze, le vingt trois du mois de mai, à 20 heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Meilhards, dûment convoqué le 16 mai 2014, s'est réuni salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Jacques CAFFY, maire de MEILHARDS.

Etait absent : Monsieur Gérard DEVILLERS (excusé)

Secrétaire de séance : Madame Nicole JOUBERT

La lecture du compte rendu de la séance du 25 avril 2014 n'a donné lieu à aucune observation.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1 - Incidence des taux d'imposition de la Communauté de Communes sur la taxe d'habitation**

En raison d'une augmentation très significative de la prochaine taxe d'habitation due, en grande partie, à un déficit important du budget de fonctionnement de la Communauté de Communes d'Uzerche, Monsieur le Maire a présenté un diaporama détaillant les causes et conséquences sur les taux d'imposition. Ces informations ont été validées par Monsieur Frédéric JOUGLAR, inspecteur du Trésor Public, qui nous a fourni des explications techniques, nous le remercions pour sa disponibilité.

### **CE QUI CHANGE!**

<b>COM COM</b>	<b>ANNEE 2013</b>	<b>ANNEE 2014</b>
TAXE D'HABITATION	1,34%	<b>4,80%</b>
TAXE FONCIERE « BATI »	1,70%	1,70%
TAXE FONCIERE « NON BATI »	6,69%	<b>7%</b>
CFE	2,27%	<b>3%</b>

Voici un exemple :

TAXE	COMMUNE	SYNDICAT DE COMMUNE	INTERCOMMUNALITE	COMMENTAIRES
BASE NETTE D'IMPOSITION				
2013	3417	3417	3417	
2014	<b>3448</b>	<b>3448</b>	<b>3448</b>	Augmentation de 0,9% de la base brute
TAUX D'IMPOSITION				
2013	14,43%	0,467 %	1,34%	
2014	<b>14,43%</b>	<b>0,467 %</b>	<b>4,80%</b>	
COTISATION				TOTAL
2013	<b>493</b>	<b>16</b>	<b>46</b>	<b>555 Euros</b>
2014	<b>498</b>	<b>16</b>	<b>166</b>	<b>680 Euros</b>
VARIATION VALEUR	<b>+5</b>	<b>0</b>	<b>+120</b>	<b>+125 Euros</b>
VARIATION %	<b>+1,01%</b>	<b>0%</b>	<b>+260,1%</b>	

Il est prévu qu'un document explicatif soit joint aux prochaines factures d'eau.

## **2 - Ligne de trésorerie**

Au vu du décalage entre le budget et le compte bancaire, suite au retard des paiements des subventions, Monsieur Frédéric JOUGLAR, après explication, propose qu'une ligne de trésorerie soit contractée (utilisée, si nécessaire pour une souplesse de trésorerie). Le conseil accepte le principe à l'unanimité et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer les démarches nécessaires auprès des banques.

## **3 - Commission des impôts**

Monsieur le Maire propose 12 titulaires et 12 suppléants.

6 titulaires et 6 suppléants seront retenus par la Directrice Départementale des Finances Publiques, dont 2 personnes extérieures à la commune et 2 propriétaires de bois.

### Titulaires :

extérieurs à la commune : Messieurs Éric MAYS (Chamberet) et Jean NALDO (Limoges)  
propriétaires de bois : Madame Christiane ROUX et Monsieur Patrice COUDERT.

Messieurs Guy BACHELARD, Gaston CIBLAT, Robert DUPUY, Michel MONTEIL, Madame Josette DELORD, Messieurs Daniel MAZERBOURG, Jean Louis CHASSAGNE, Didier COMMAGNAC.

### Suppléants :

extérieurs à la commune : Madame MORATILLE (Saint Hilaire-les-Courbes) et Monsieur Yves MAZERBOURG(Uzerche).

propriétaires de bois : Monsieur Maurice BOURLIATAUD et Madame Yvette PENAUD.

Messieurs Albert LONGY, François BORIE, Ludovic NEGRERIE, Jean Jacques NANOT, Madame Régine COIGNAT,

Madame Danielle LAGRAFEUIL et Messieurs Vincent FAURIE, Régis ROSIER.

#### **4 - Commission du plan d'eau - constitution des intervenants**

Pour compléter cette commission, Monsieur le Maire propose les intervenants suivants:

La pêche : Messieurs Serge PEREZ, Christophe STAFFOLANI, Martial PEYRICHOUT, Serge TENEZE, Yves TENEZE, Michel TENEZE.

Les loisirs : Messieurs Frédéric JENTY, Alain LABAUME, Christian BEVE, Madame Mireille DELLIERE.

L'environnement : Messieurs Jérôme ROUX, Maurice BOURLIATAUD, Brian MALYON, Madame Régine VAN TILBEURGH.

*Remarque* : cette liste n'étant pas exhaustive, des personnes peuvent être incorporées si elles le désirent.

#### **5 - Logement de la Poste**

A partir du 1er Juin, l'appartement sera loué, en l'état, à Madame Yvonne BOURLIATAUD pour un loyer mensuel de 280 €. Un diagnostic énergétique va être fait. Le conseil donne pouvoir au Maire pour signer le bail et toutes pièces annexes à cette location.

#### **6 - Elections européennes du 25 Mai 2014**

*Constitution du bureau :*

De 8 heures à 13 heures :      Président : Monsieur Jean Jacques CAFFY  
Enveloppes : Madame Brigitte LEBRIEZ  
Tampon - cartes : Michelle JENTY  
Urne : Dominique POITOU  
Signature : Odile SARCOU

De 13 heures à 18 heures :      Vice Président : René HILAIRE  
Enveloppes : Anne Marie DACEUX  
Urne : Florian FRACHET  
Tampon - cartes : Michael PILLING  
Signature : Marc MILLON

### **QUESTIONS DIVERSES**

**1 - Remerciements** : Madame Jeanine CHADELAUD a adressé ses remerciements suite aux condoléances adressées par Monsieur le Maire et l'équipe municipale après le décès de Monsieur Jean Paul TENEZE.

Monsieur Jean Jacques CAFFY a remercié tous les bénévoles, les membres des associations, le Conseil Municipal, ainsi que Monsieur Stéphane LAVAL qui ont amplement participé à la réussite de la Foire du 1er Mai.

Monsieur le maire remercie également Monsieur Jean- François JUST qui a donné des coupoles pour fleurir le bourg.

#### **2 - Contrôle I. N. S. E. E. :**

Du 19 mai au 7 juin, un contrôle, au niveau du recensement, sera effectué, pour valider celui-ci, chez certaines familles préalablement tirées au sort et prévenues par courrier.

### **3 - Travaux voirie :**

Les devis sont en cours pour la "Côte du Bourliataud", " Boisse ", "Le Merle" (un devis de remise en sécurité avec pose de rails sur le pont est prévu) - le dossier sera monté en commun avec la commune de CONDAT S/GANAVEIX.

Route de Laurière : un état des lieux des routes communales est prévu samedi 22 Mai par la commission des travaux pour définir le programme de bouchage le plus efficace.

### **4 - P. A. B. (Plan d'Aménagement du Bourg)**

*1ère partie* - La mise en place des luminaires pour l'éclairage public et les raccordements France Telecom va reprendre rapidement et se terminer.

*2ème partie*- la dernière partie du projet a été revue et modifiée : l'avant-projet de l'équipement allant de "chez Mr Patrick Maury au carrefour Route du 1er Mai / Impasse du Lotissement" pourra être consulté par les riverains concernés à la mairie, du 02 juin au 30 juin, aux heures d'ouverture. A la suite de cette concertation, le projet sera arrêté, les subventions de l'Etat et du Conseil Général seront demandées puis un plan de financement sera arrêté.

*3ème partie* - La place de la bascule avec, entre autre, la remise en état du mur près de la Poste est également prévue.

### **5 - Le cimetière :**

La création d'une allée transversale, le déplacement des canalisations, la récupération des eaux pluviales, la mise en place de bordures et la réfection de l'allée centrale sont prévus. Des devis vont être demandés à différentes entreprises.

### **6 - Mise en place de l'exposition de photos dans la salle du conseil :**

Suite au succès remporté, et aux nombreuses demandes, l'expo-photos proposée le 1er Mai dernier par l'association "Découvrir Meilhards", il a été décidé de remettre l'exposition en place dans la salle du conseil, du 14 juillet au 15 août.

### **7 - Mise à disposition d'un ordinateur à la mairie :**

Cet ordinateur, avec accès Internet est mis gratuitement à disposition dans la salle du conseil, aux heures d'ouverture de la mairie.

### **8 - Buvette de l'étang :**

Monsieur le maire propose l'ouverture d'une buvette à l'étang du 4 juillet au 22 août.

Un emploi saisonnier va être créé.

Madame Odile SARCOU est chargée du dossier. Le Centre de Gestion de la Corrèze a été contacté pour connaître les modalités d'embauche.

Les heures d'ouverture seront définies suivant le contrat et annoncées ultérieurement.

### **9 - Stage d'une élève au secrétariat de la mairie :**

Mathilde LEQUENNE, élève de 2de pro secrétariat va effectuer un stage d'immersion au secrétariat de la mairie. Son travail sera uniquement de l'observation.

**10 – Affichage :**

Monsieur le Maire fait part de son mécontentement suite à l'arrachage de plusieurs affiches de manifestations sur les panneaux prévus à cet effet ; il déplore ce manque de civisme et souhaite prendre un arrêté après avis de la Préfecture.

**11 - Lecture d'un courrier adressé par Monsieur Régis COUDERT en date du 12 avril 2014.**

**La séance est levée à 23 heures trente.**